

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2019

DELIBERATION N°: 20191125_34

OBJET: Rapport annuel de la CASUD sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets de l'année 2018

NOTA: Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, le :

0 3 DEC. 2019

Nombre des conseillers en exercice : 39

Présents	23
Procuration	8
Votants	31
Abstention	0
Exprimés	31

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq novembre à dix-sept heures vingt cinq minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick LEBRETON – MAIRE

Présents

LEBRETON Patrick; LANDRY Christian; BAUSSILLON Inelda; MUSSARD Harry; MUSSARD Rose Andrée; VIENNE Axel; BATIFOULIER Jocelyne; LEBRETON Blanche; LEBON Jean Daniel; LEJOYEUX Marie Andrée; GERARD Gilberte; LEBON Guy: KERBIDI Gérald; JAVELLE Blanche Reine; GRONDIN Jean Marie; HOAREAU Claudette; NAZE Jean Denis; HUET Marie Josée; HUET Henri Claude; COURTOIS Lucette; ETHEVE Corine; D'JAFFAR M'ZE Mohamed; GUEZELLO Alin

Absents - Représentés

YEBO Henri Claude représenté par MUSSARD Harry MOREL Harry Claude représenté par LEBRETON Patrick VIENNE Raymonde représentée par LANDRY Christian LEBON Marie Jo représentée par NAZE Jean Denis PAYET Yannis représenté par BAUSSILLON Inelda GEORGET Marilyne représentée par ETHEVE Corine HOAREAU Sylvain représenté par LEJOYEUX Marie Andrée

PAYET Priscilla représentée par GUEZELLO Alin

Absents

HOAREAU Jeannick; BOYER Julie; FONTAINE Olivier; FRANCOMME Brigitte; ASSATI Marie Pierre; RIVIERE François; GUEZELLO Rosemay; MALET Harry

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame HOAREAU Claudette, conseillère municipale, a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

L'élu(e) délégué(e)

Le Maire



Séance du 25 novembre 2019



<u>DÉLIBÉRATION N°:</u> 20191125 34

OBJET: Rapport annuel de la

CASUD sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des

déchets de l'année 2018

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

Le Maire expose :

L'article D.2224-3 du Code général des collectivités territoriales prévoit que, dans chaque commune ayant transféré la compétence de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés à un établissement public de coopération intercommunale, le maire présente au conseil municipal, au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, le rapport annuel qu'il aura reçu de l'établissement public de coopération intercommunale.

Par ailleurs, ce rapport est présenté dans les mêmes délais à la commission consultative des services publics locaux.

Le conseil communautaire de la CASud a approuvé, par délibération en date du 13 septembre 2019, le rapport annuel sur le service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers de l'année 2018.

La loi Barnier du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement met l'accent sur la transparence et l'information des usagers. Dans cet objectif, la loi précise que chaque président d'établissement public de coopération intercommunale doit présenter un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés, avant une mise à disposition du public.

Les points à retenir sont les suivants :

- une stagnation de la quantité d'Ordures Ménagères et Assimilés (OMA) collectée (+0,5 %);
- une progression de la quantité (+3,4 %) et de la qualité des Emballages Ménagers Recyclables (EMR) avec un taux de valorisation de 70,5 % (+34%);
- un accroissement de la quantité de déchets végétaux collectés (+14,3 %) suite aux deux épisodes cycloniques (Berguita et Fakir);
- un renforcement des collectes des Véhicules Hors d'Usage (VHU) (+55%) compte tenu de l'épidémie de Dengue en cours;
- une fréquentation plus importante des visiteurs en déchetteries (+8%);
- une augmentation des tonnages en encombrants (+10,4%) et des bornes d'apport volontaire pour le verre (+3%).

Ce rapport a été préalablement soumis à la commission consultative des services publics locaux lors de sa séance du 13 novembre 2019 conformément à l'article D.2224-3 du Code général des collectivités territoriales.

Le conseil municipal est donc invité à prendre acte de ce rapport.

Reçu en préfecture le 11/12/2019

Affiché le



ID: 974-219740123-20191125-DCM20191125_34-DE

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la note explicative de synthèse n°34,

Le conseil municipal,

<u>Article unique</u> PREND ACTE du rapport annuel sur le service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers de la CASUD - exercice 2018

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture le : Et publication ou notification

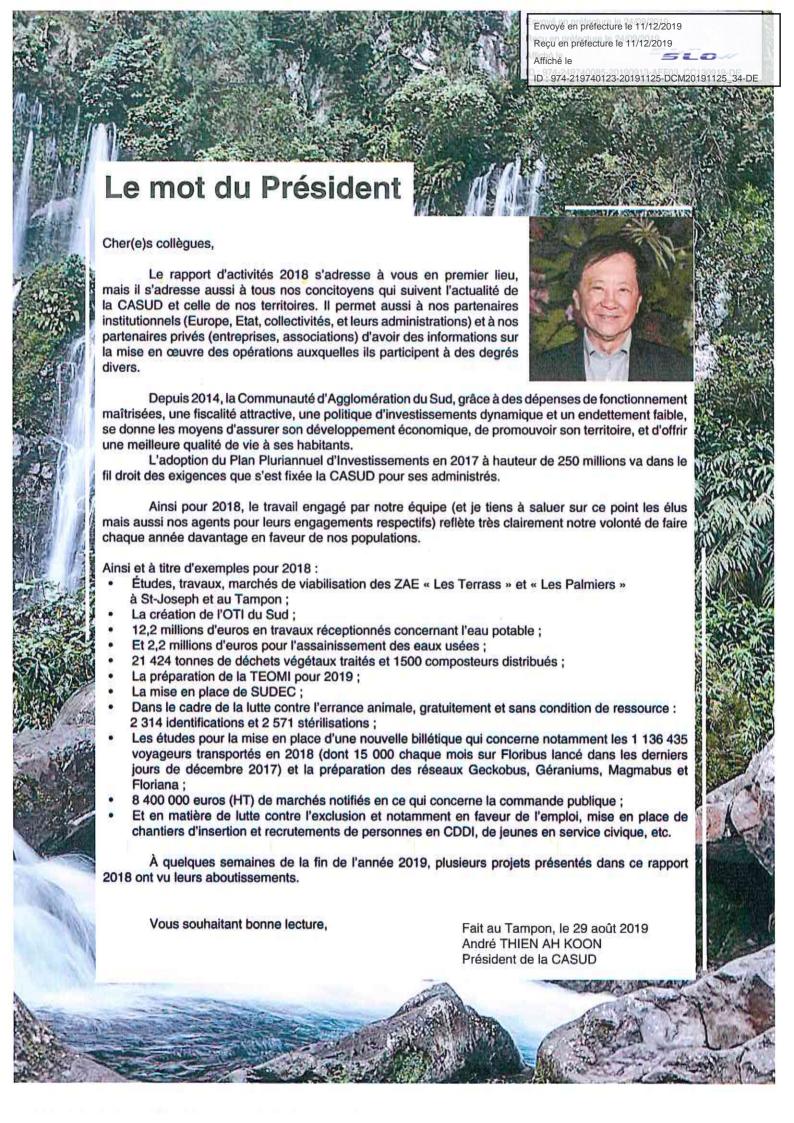
Du:

Pour extrait certifié conforme, Le Maire

L'élu(e) délégué(e)

Christian LANDRY







Envoyé en préfecture le 11/12/2019 Recu en préfecture le 11/12/2019

Affiché le

ID: 974-219740123-20191125-DCM20191125_34-DE

1 LE TERRITOIRE

Page 1 . Le territoire

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LES COMPÉTENCES

Page 4 Les Compétence obligatoires Les compétence facultatives

L'ÉCONOMIE SOCIALE SOLIDAIRE

Page 5

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

Page 5 Les Ateliers et Chantiers d'Insertion et autres Moyens de l'I.A.F

Page 5

L'insertion par l'activité économique

L'ÉCONOMIE ET LA PROSPECTIVE

Page 7 L'habitat

LE TOURISME

LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Page 11 La bilan Les perspectives

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Page 12 ♦ Le service ♦ Les actions

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Page 16 La pré-collecte des déchets ménagers

Page 16 La collecte des déchets ménagers

Page 17 | la prévention, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement

Page 18 La lutte contre l'errance animale

Page 19 . Les indicateurs financiers

LE TRANSPORT

Page 20 Le Syndicat Mixte des Transports de la Réunion

Page 21 La direction des transports

LA COMMANDE PUBLIQUE

Page 22 Les missions

LES MOYENS TECHNIQUES

Page 23 . Les investissements

Page 24 . Les fonctionnements

LES FINANCES

Page 25 Les investissements Les fonctionnements

LES RESSOURCES HUMAINES

Page 26 Les missions



ID: 974-219740123-20191125-DCM20191125_34-DE

Le Territoire

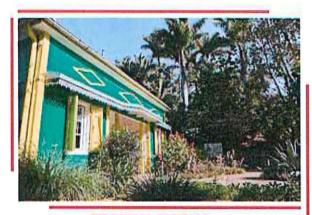
Le territoire de la CASUD regroupe 4 communes : l'Entre-Deux, Saint-Joseph, Saint-Philippe et Le Tampon. Elle s'étend une superficie de 56 460 hectares et compte 124 173 habitants.

D'abord CCSUD, créé par arrêté préfectoral le 31 décembre 1997, la transformation de la CCSUD en communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2010 a été actée.

Les communes



LE TAMPON



ENTRE-DEUX



SAINT-JOSEPH



SAINT-PHILIPPE

Le conseil Communataire

Le Conseil Communautaire

Le Conseil délibère sur les décisions liées aux grands enjeux politiques communautaires. Il élit le Président et les vice-présidents.

Vice-Présidents

Les Vice-Présidents

Cet organe délibérant restreint décide des affaires courantes par délégation du Conseil Communautaire. Il est composé du Président, de 14 Vice-Présidents et de 33 Conseillers Communautaires.



André THIEN-AH-KOON Président



Patrick LEBRETON 1e vice-Président Aménagement



Isabelle GROSSET-PARIS 2ºme Vice-Présidente Tourisme



Olivier RIVIERE 36mo Vice-Président Administration Général Infrastuctures maritimes et portuaires



Jacquet HOARAU 4ºme Vice-Président Eau



Harry MUSSARD 5ºme Vice-Président Commande publique



Bernard PAYET 6 me Vice-Président Gestion des déchets et assimilés



Blanche-Reine JAVELLE 7ºme Vice-Présidente Système d'Information Géographique (SIG)



Pierre ROBERT 86me Vice-Président Finances



Henri-Claude HUET 96me Vice-Président Assainissement



Marie-Noëllle **DEURVEILHER-PAYET** 10°me Vice-Présidente Maîtrise de la demande d'énergie



Axel VIENNE 116me Vice-Président Développement Économique



Jacqueline FRUTEAU-BOYER 12^{ème} Vice-Présidente Personnel (Comité Technique, hygiène, sécurité)



Albert GASTRIN 13^{cmc} Vice-Président Programme Local d'Insertion par l'Emploi



José PAYET 14emo Vice-Président Transports urbains, scolaires et périscolaires

Rapport d'Activités 2018 - Le Conseil Communautaire

|Les | Conseillers



Inelda BAUSSILLON



Monique BENARD-DESLAIS



Denise BOUTET TSANG CHUN SZE



José CLAIN



Mimose DIJOUX-RIVIERE



André DUPREY



Colette FONTAINE



Gilberte GERARD



Alin GUEZELLO



Emmanuelle HOARAU



Christian LANDRY



Jean-Daniel LEBON



Marie-Jo LEBON



Marie-Andrée LEJOYEUX



Anissa LOCATE



Harry MALET



Daniel MAUNIER



Laurence MONDON



Harry-Claude MOREL



Rito MOREL



Rose-Andrée MUSSARD



Priscilla PAYET



François RIVIERE



Marie-France RIVIERE



François ROUSSETY



Jessica SELLIER



Marcellin THELIS



Catherine TURPIN



Clarita TURPIN



Bachil VALY



Raymonde VIENNE



Jean-Jacques VLODY



Henri-Claude YEBO

ID: 974-219740123-20191125-DCM20191125_34-DE



Compétences

Les compétences | obligatoires

- Développement économique et d'intérêt communautaire;
- Aménagement de l'espace communautaire et transports en commun;
- Équilibre social de l'habitat sur le territoire:
- Politique de la ville.

Les compétences optionnelles

- Assainissement:
- Protection et mise en valeur du cadre de vie.

Les compétences facultatives

- Étude et réalisation d'un schéma directeur des Systèmes d'Informations Géographiques;
- Transport périscolaire;
- Construction et gestion de la fourrière animale;
- Enlèvement des cadavres d'animaux;
- Élaboration d'un agenda 21;
- Haut débit;
- Informatisation des écoles et couverture des zones blanches:
- Mise en œuvre du Plan Local d'Insertion et de l'Emploi (P.L.I.E);
- Création et animation du C.I.S.P.D (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance);
- Aménagement portuaire et infrastructures maritimes;
- Adhésion au Syndicat Mixte de Pierrefonds;
- Élaboration du S.C.O.T (Schéma de Cohérence Territoriale).







ID: 974-219740123-20191125-DCM20191125_34-DE

L'économie Sociale Solidaire

134 nouvelles bénéficiaires

32 personnes en sorties positives (CDD, CDI

253 139 € engagé par la CASUD

72 postes de CDDI sur les chantiers d'insertion

540 000€ financés par la CASUD.

L'Insertion par l'activité économique

La CASUD a répondu à l'appel à projet Intiative pour l'Emploi des Jeunes. C'est une mesure financée par l'état et le F.S.E.

Le dispositif service civique

En 2018, 132 services civiques ont été employés par la Casud pour une durée de 8 mois afin d'exercer les missions de sensibilisation au tri des déchets et d'orientation et d'accompagnement des administrés dans les transports et sur les gares routières.

132 jeunes en service civique

Le Plan Local pour l'insertion et l'Emploi

Le PLIE est un dispositif de lutte contre l'exclusion. Il s'adresse aux personnes les plus éloignées du marché du travail qui ont besoin d'un soutien et d'un accompagnement personnalisé, régulier, pour avoir un maximum de chance de trouver ou retrouver un emploi durable de plus de 6 mois.

Les ateliers et chantiers d'insertion et autres moyens de l'I.A.F

La CASUD a soutenu :

- 7 chantiers d'insertion;
- La Maison De l'Emploi pour le déploiement des clauses sociales dans les marchés publics;
- La Mission Locale Sud pour accompagnement des jeunes de moins de 25 ans.

317 688€ de subvention aus associations.

3 606 jeunes accompagnés









La création et l'aménagement de ZAE

| La ZAE Les terrass à Saint-Joseph |

Pour rappel la SODIAC est le concessionnaire de cette opération

Les études et les travaux

- Une étude complémentaire a été engagée en 2018 concernant l'immobilier d'entreprises pour un montant HT de 12 5000 €. Il s'agit de préparer un programme d'immobilier d'entreprises de 3000 m2 qui sera soutenu par le FEDER
- · Des relevés TOPO, découpage parcellaire, mise à jour du plan masse etc... ont été réalisés.

Les marchés de travaux de viabilisation de la ZAC

- La réalisation et réception du lot Infrastructures/VRD
- · La réalisation et réception du lot aménagements paysagers
- La réalisation et réception des travaux d'assinissement permettant de connecter les Terrass à la STEP.

Soit un montant total pour les travaux de viabilisation de 4 235 984,30 € HT.

La commercialisation des parcelles

- Dans ce domaine seul 1 lot a été vendu en 2018
- Le bilan global de la ZAC s'équilibre à 15 364 k€ HT.

| La ZAE Les Palmiers au Tampon |

Pour rappel la SEDRE est le concessionnaire de cette opération.

Les études et les travaux

 Une étude complémentaire a été engagée en 2018 concernant l'immobilier d'entreprises. Il s'agit de préparer un programme d'immobilier d'entreprises de 4500 m2 dont 3000 m2 qui seront soutenus par le FEDER. Un Show Room de 500 m2 accueillera des expositions d'entreprises. Des relevés TOPO, découpage parcellaire, mise à jour du plan masse etc... ont été réalisés.

Les marchés de travaux de viabilisation de la ZAC

 La réalisation en cours des infrastructures/VRD de la tranche 1 pour proposer 34 parcelles d'une moyenne de 1000 m2.

La commercialisation des parcelles

· Dans ce domaine une quarantaine d'entreprises sont en contact pour une précommercialisation .

ID: 974-219740123-20191125-DCM20191125_34-DE

Reçu en préfecture le 11/12/2019

Affiché le

360

| La réhabilitation de la ZAE des Trois-Mares |

En 2018, il y aura eu la validation d'un dossier APS et le lancement de la consultation pour le marché de maîtrise d'oeuvre.

L'habitat

| La Programme Local de l'Habitat Intercommunal

En 2018, le dossier d'étude du Programme Local de l'Habitat et Intercommunal (P.L.H.I) a été transmis à l'état pour avis.

Au niveau des actions du P.L.H.I

- Le dispositif de minoration foncière avec l'EPFR a été mis en place(200 k€)
- Le soutien des CCAS au niveau des interventions pour l'amélioration de l'habitat des plus défavorisés (200 k€)
- La composition de la Conférence Intercommunale du logement(CIL) a été arrêtée.

Reçu en préfecture le 11/12/2019

Affiché le

ID: 974-219740123-20191125-DCM20191125_34-DE



La compétence tourisme et plus précisément "la promotion touristique" a été transférée par la notre à la CASUD au 1er juillet 2017. Ainsi, en 2018, l'E.P.C.I a mis en place progressivement une nouvelle ingénierie de gestion de cette compétence, et a lancé notamment des études pour le choix du meilleur outil de gestion de la promotion touristique. Dans cette attente, les deux offices associatifs reçoivent le soutien financier de l' E.P.C.I, et les deux autres offices poursuivent leurs activités étant intégrées aux services intercommunaux.

La promotion touristique

| Les bureaux d'information touristique

- Bourg-Murat pour le Tampon
- A l'entrée du village pour l'Entre-Deux
- A Manapany-les-bains pour Saint-Joseph
- Sur la RN2 pour Saint-Philippe

| Les | effectifs |

Au 1er juillet 2017, 19 agents étaient en poste. Au 1er juillet 2018, 10 agents étaient en poste. Au 31 décembre 2018, 12 agents sont en poste, augmentation due au recrutement de deux personnes pour la gestion de l'installation du service taxe de séjour. Néanmoins, des recrutements indispensables sur la communication et l'accompagnement des socio-pros sont à prévoir.

| Les budgets |

La CLECT (Commission d'Évaluation des Charges Transférées) réunie fin 2017 précisait un budget pour la promotion touristique avoisinant les 502 000 € annuels. Cette enveloppe ayant été inscrite au BP 2018, et essentiellement affectée à des charges de personnels, et de financement des deux associations, a été utilisée pour un fonctionnement basique des offices de tourisme.

| La | coordination

2017 a permis la création d'une dynamique commune de territoire, un partage des atouts de chacun, l'harmonisation de la promotion, notamment en communication locale, ainsi que la conception d'outils de professionnalisation en faveur des acteurs locaux.

En 2018, les travaux se sont poursuivis en ce sens, avec un travail particulier au second semestre sur la préparation à l'instauration de la taxe de séjour au 1° janvier 2019.

Reçu en préfecture le 11/12/2019

Affiché le

ID: 974-219740123-20191125-DCM20191125_34-DE

| L'Office de Tourisme Intercommunal (O.T.I) |

Le bureau d'études, Nouveaux Territoires, missionné depuis 2017 par la CASUD pour l'accompagner sur la structuration de son futur O.T.I, a fourni ses recommandations à l'E.P.C.I en terme juridique et financier. Ainsi, en mars 2018, une délibération a été prise pour la création d'un O.T.I sous forme de SPL. Les statuts ont été approuvés. Le second semestre a servi à l'installation des différentes instances de cette nouvelle structure, ainsi qu'au lancement de la procédure de recrutement du manager.

| Les animations |

Le Tampon : Florilèges (participation)/ Fête de la Bibasse

 Saint-Joseph : OT-Loisirs, Terroir et gastronomie (organisation)/ Journée des associations/ Festivithé/ Route du feu

Saint-Philippe : Fête du Vacoa (participation)/ Magmanifik (participation)

Entre-Deux : Terroir et gastronomie (organisation)/ Les Artisanales (organisation)/ Nuit Créole (organisation)

Ensemble: Salon du tourisme (EXPLORE)/ Journée inter-office/ FONKER.

| La communication et la promotion |

Mise en cohérence des marqueurs de territoires (16 trésors) avec le workshop de l'I.R.T

 Mise à jour du site internet (architecture, corrections du back-office, mise à jour de la base de données des prestataires...) et animation numérique (photos, rédaction de textes)

 Harmonisation des 4 facebook, création d'une ligne éditoriale, de rubriques (Le presta de la semaine/ Zot i koné/ que faire ce week-end ?..) et analyse des posts sur un an

Participation aux actions de com F.R.T (2 magazines Explore, 3 flyers vacances, jeux sur les réseaux sociaux...)

 Poursuite de la co-construction avec les partenaires des ambiances des micros régions pour une mise en cohérence de la promesse de vente extérieure avec l'offre locale (et identification des leviers de développement économique au niveau des prestataires locaux).

La communication locale

Conception du programme 2018 en partenariat avec la Maison du Tourisme du Sud Sauvage et la Région pour la création des supports suivants :

1 calendrier

4 cartes postales

4 posters

5 brochures thématiques

1 vidéo drone promotionnelle

1 portfolio

Des sets de table.

| Les prestations touristiques |

1 Saint-Philippe + 90 Saint-Joseph + 61 Entre-Deux + 146 Tampon = 338 prestataires déclarés sur Soubik, la base de données régionales des prestataires : 95 restaurateurs, 179 hébergeurs, 64 loisirs.

A cela ajouter une centaine de prestataires qui refusent d'être sur cette base de données. Nous avons commencé à aller au contact de ces prestataires pour les informer des services auxquels ils auraient droit, et de leur obligation de collecter la taxe de séjour. Au total, ce serait près de 450 prestataires pour la CASUD (hors hébergement marron, qu'il s'agira dès 2020 d'aller chercher).

Affiché le

012 45502 66100010 55

La taxe de séjour |

2018 a permis d'étudier les meilleurs modalités d'instauration de la taxe de séjour sur le territoire de la CASUD, via les conseils d'un Bureau d'Etudes (Nouveaux Territoires) et de l'I.R.T, missionnée pour harmoniser la tarification à l'échelle du département.

Ainsi, en septembre 2018, le Conseil Communautaire, a approuvé une délibération en ce sens. Le service "taxe de séjour" s'est ainsi créé intégrant deux nouveaux agents, dédiés à :

- La formation des prestataires touristiques (hébergeurs)
- La mise à jour des bases de données des 4 villes la gestion de la hot-line téléphonique
- La création des comptes utilisateurs sur la plateforme online... et ce pour une application démarrée en janvier 2019. Indulgence et patience sont de mise, le sujet est délicat et une écoute particulière et de qualité est apportée à chaque personne entrant en contact avec ce service.

Une collaboration a été mise en place avec les services économiques et/ou secrétariat des communes, pour une optimisation du partage des données que chaque collectivité peut recevoir de son côté, et ce, afin que le prestataire touristique bénéficie d'un suivi cohérent, et soit informé des services auxquels il a droit.

Les relations internationales et promotion extérieur

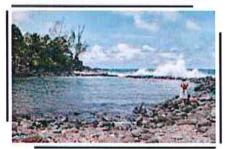
Voir le cabinet.

La stratégie de développement touristiques héliportés |

La CASUD a participé aux travaux d'étude de la mise en place d'hélisurfaces temporaires et/ou hélistations sur son territoire, et de manière plus large à l'échelle du département.

Un accompagnement particulier pour la ville du Tampon a été fait, dans leur projet d'hélistation au Champs de Foire ainsi qu'au Belvédère de Bois Court.









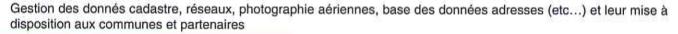
Le Système ID: 974-219740123-20191125-DCM20191125_34-DE d'Information Géographi

Le Système d'Information Géographique à 4 missions :

- Mutualisation des données communautaires et des outils
- Organisation d'ateliers et de formations en géomatique
- Etude spatiale et observatoire
- Schéma d'orientation en SIG intercommunal







Le schéma d'orientation en SIG et en accompagnement des communes

Plan d'actions visant l'organisation des échanges des données, partage des méthodes et des formations pour les techniciens des communes.

Les études spatiales et observatoire

Étude sur l'habitat et l'occupation du sol pour le P.L.H, le logement social dans les quartiers prioritaires, et capitalisation de données foncières (EPFR, DGI, SEM)

Les perspectives

La mutualisation des données |

Mutualisation d'un serveur spatial pour l'ensemble des communes et livraison de la nouvelle photographie aérienne HD et sa Base de données TOPOGRAPHIQUE.

Le schéma d'orientation en SIG et en accompagnement des communes

Développement de solutions mutualisées et accompagnement des communes pour la mise en ligne de 5 géoportails facilitant la diffusion des informations.

Les études spatiales et observatoire

Étude de définition et réalisation d'un observatoire de l'Habitat sur le foncier et le logement dont le suivi de la production, des loyers et des potentialités foncières.

Rapport d'Activités 2018 - Le Système d'Information Géographique



ID: 974-219740123-20191125-DCM20191125_34-DE

L'Eau et l'Assainissement

L'année 2018 a vu une augmentation d'investissement en eau potable par rapport à l'année 2017 (12,2 M€). Les travaux de l'opération « Edgar Avril » démarrés en 2017 se sont achevé en 2018. La complexité et l'ampleur des travaux constituent un investissement important qui vise à sécuriser la ressource en eau sur la commune du Tampon et ainsi éviter les restrictions de la distribution.

Concernant l'assainissement le fait marquant concerne les travaux de modernisation de la station d'épuration de l'Entre-Deux.

Le service

Durant 2018 le service a renforcé son effectif avec l'arrivée d'un agent en charge de la gestion des recettes financières.

Le service a confirmé son fonctionnement sur les différents sites occupés par la Direction Eau et Assainissement :

- Des bureaux installés rue d'Espagne au Tampon pour recevoir la direction et le pôle investissement
- Sur Saint-Joseph, des locaux sont aménagés pour accueillir les agents du SPANC, et l'équipe travaux
- Sur la commune de l'Entre-deux un bureau SPANC intégré à un nouveau pôle CASUD créé pour favoriser la proximité avec les usagers
- Sur Saint-Philippe, un bâtiment CASUD abrite un bureau SPANC et permet ainsi la présence continue d'un technicien

La direction est composée de 27 agents techniques et administratifs.

Les actions

Les missions principales sont :

- Le fonctionnement : administratif, gestion et contrôle (SPANC)
- L'investissement : travaux neufs et de modernisation.

Par ailleurs la direction assure la gestion technique du Syndicat des Hirondelles, des travaux maritimes de la cale de halage à Saint-Philippe, et pilote, en tant que structure porteuse, la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du Sud de la Réunion (SAGE Sud).



Les actes principaux élaborés sur l'exercice 2018 :

- AFFAIRE N° 09-20180302 : Indemnisation du locataire de la parcelle BL 978 pour la construction de l'usine d'eau potable de Leveneur sur la Commune du Tampon
- AFFAIRE N° 10-20180302 : Autorisation de signer l'avenant n° 4 au contrat de délégation de service public de l'eau potable
- AFFAIRE N° 27-20180323 : Délégation du Conseil Communautaire au Président pour solliciter toute attribution de subvention
- AFFAIRE N° 30-20180323 : GEMAPI Reconduction des conventions de gestion provisoire avec les communes membres
- AFFAIRE N° 04-20180518 : Convention de gestion provisoire pour l'exercice de la compétence GeMAPI, conclue entre la CASUD et la Commune du Tampon
- AFFAIRE N° 05-20180518 : Convention de gestion provisoire pour l'exercice de la compétence GeMAPI, conclue entre la CASUD et la Commune de Saint-Joseph
- AFFAIRE N° 09-20180518 : Autorisation de signer une convention de travaux avec la Commune du Tampon : Déplacement de canalisations d'eau potable dans le cadre des travaux d'aménagement de Bois Court

Envoyé en préfecture le 11/12/2019 Recu en préfecture le 11/12/2019

AFFAIRE N° 10-20180518 : Indemnisation des propriétaires des parcelles i ID: 974-219740123-20191125-DCM20191125_34-DE réseaux dans le cadre du chantier de mobilisation de la source Edgar Avril a Grand Bassin sur la commune du Tampon

- AFFAIRE Nº 11-20180518: Indemnisation de l'exploitant agricole de la parcelle AM 0004 pour la réalisation du forage de reconnaissance « Takamaka » sur la Commune de Saint-Philippe
- AFFAIRE N° 02-20180720 : Modernisation de la station d'épuration de L' Entre-Deux Approbation du plan de
- AFFAIRE N° 03-20180720 : Station d'épuration de Saint-Joseph Approbation du protocole d'accord relatif au dysfonctionnement du dispositif d'aération
- AFFAIRE Nº 04-20180720 : Forage de reconnaissance « Takamaka » Commune de Saint-Philippe Approbation du contrat de Concession avec l'Office National des Forêts (ONF)
- AFFAIRE N° 05-20180720 : Forage de reconnaissance « Takamaka » Commune de St Philippe Approbation du plan de financement
- AFFAIRE N° 06-20180720 : Forage de la Plaine des Grègues Commune de Saint Joseph Approbation de l'abandon de l'exploitation du forage
- AFFAIRE N° 07-20180720 : Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable Approbation du programme des travaux / Phase 4
- AFFAIRE Nº 08-20180720 : Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) Approbation du règlement de service
- AFFAIRE N° 09-20180720 : Service Public d'Assainissement Collectif (SPAC) Approbation du règlement de
- AFFAIRE N° 10-20180720 : Modification des Autorisations de Programme et de Crédits de Paiement sur le Budget Eau Potable 2018 - E . Avril et Songes
- AFFAIRE N° 11-20180720 : Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) de la Rivière des Remparts Saint-Joseph - Approbation de l'Avenant n° 2
- AFFAIRE N° 12-20180720 : Déplacement du réseau RD à Bois Court Commune du Tampon Approbation de la Convention de financement
- AFFAIRE N° 13-20180720 : Construction de deux réservoirs d'eau potable sur la Commune du Tampon, site Leveneur - Approbation du plan de financement
- AFFAIRE N° 09-20180928 : GeMAPI Déduction d'attribution de compensation dans le cadre du transfert de la compétence
- AFFAIRE N° 19-20180928 : Traitement des crues de la rivière des Rempart à Saint Joseph Avenant de transfert de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la SPL Maraïna
- AFFAIRE N° 20-20180928 : Approbation du plan de financement pour l'opération d'ensemble autour de l'unité de potabilisation Leveneur au Tampon
- AFFAIRE N° 21-20180928 : Rapport annuel, exercice 2017, du Président sur le Prix et la Qualité des Services Publics (RPQS) sur le territoire communautaire : - de la distribution d'eau potable - de l'assainissement collectif des eaux usées - de l'assainissement non collectif des eaux usées
- AFFAIRE N° 22-20180928 : Rapports annuels des délégataires (RAD) des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement collectif des eaux usées sur le territoire communautaire - Exercice 2017
- AFFAIRE Nº 16-20181214 : Contrat de Progrès des services publics de l'eau et de l'assainissement des eaux usées 2018/2023
- AFFAIRE N° 17-20181214 : Traitement des crues de la rivière des Remparts a Saint- Joseph Approbation du plan de financement CASUD 2018 -2020
- AFFAIRE N° 18-20181214: Mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux de traitement des crues de la rivière des Remparts - Approbation du compte-rendu annuel d'activité (CRAC) arrêté au 31/12/2017
- AFFAIRE N° 19-20181214 : Modification du plan de financement pour la réhabilitation et la mise en conformité de station d'épuration de l'Entre-Deux
- AFFAIRE N° 20-20181214 : Programme d'Actions et de Préventions des Inondations (PAPI) sur la Commune de Saint-Joseph - Approbation du PAPI d'intention
- AFFAIRE N° 21-20181214: Sécurisation des canalisations d'eau potable au niveau de la Ravine François Approbation d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique avec le Syndicat des Hirondelles
- AFFAIRE N° 23-20181214 : Modification du plan de financement pour l'opération d'ensemble autour de l'unité de potabilisation Leveneur au Tampon

Reçu en préfecture le 11/12/2019

Affiché le

ID: 974-219740123-20191125-DCM20191125_34-DE

12,2M€ travaux réceptionnés pour la compétence eau potable

20 opérations d'investissement

588 vérifications techniques

150 contrôles de l'éxécution des ouvrages

594 vérification du fonctionnement et de l'entretien des ouvrages d'ANC

2,2M€ pour la compétence assainissement des eaux usées

11,7 km de réseaux posés pour la compétence eau potable



L'investissemment

La politique de l'eau et d'assainissement menée par la CASUD est portée par trois objectifs principaux :

- Moderniser le réseau d'eau potable
- Pérenniser la distribution d'eau potable et en garantir sa qualité
- Développer l'assainissement collectif des eaux usées auprès des usagers.

Définies par l'intérêt communautaire, ses mesures nécessitent des investissements notamment dans des travaux de renforcement et de sécurisation des infrastructures d'eau potable.

Afin de rendre possible ses objectifs, la CASUD a engagé les travaux définis par le PPI 2017 – 2022 et a poursuivi les opérations d'investissement démarrées précédemment.

En ce qui concerne l'eau potable, ce programme a permis sur 2018 de réaliser essentiellement des opérations de réhabilitation des infrastructures existantes (plus de 11,7 km de réseaux posés) et ceci dans l'objectif du maintien d'un service de qualité auprès des usagers.

Pour l'assainissement des eaux usées deux thèmes majeurs ont orienté le programme d'investissement. L'amélioration de la collecte et du traitement des eaux usées. Ainsi, la volonté d'étendre le réseau d'assainissement des eaux usées permettant d'avoir une meilleure gestion des eaux résiduaires urbaines en raccordant les zones de forte concentration de population est affirmée.

Sur l'ensemble des compétences gérées par la DEA, en partenariat avec le Service de la commande publique une douzaine de marchés publics ont fait l'objet de consultation sur l'exercice 2018

Au total 20 opérations d'investissement ont été projetées et étudiées dans les compétences portées par la direction et qui touchent les quatre territoires communaux y compris le Syndicats des Hirondelles.

Investissement Eau potable

Le montant total des travaux réceptionnés en 2018 est proche de 12,2 M €. La répartition est la suivante en plus de la réparation des dégâts occasionnés par les intempéries :

- Sur la commune du Tampon : Mobilisation de la source Edgar Avril avec création d'une station de refoulement en rempart pour près de 10 M €. Restructuration et modernisation des réseaux dans 7 voies représentant un linéaire de plus de 2 km. Création d'une station de refoulement à partir du réservoir rue Montaigne
- Sur la commune de Saint-Joseph : Extension et modernisation des réseaux dans 10 voies représentant un linéaire de 4,7 Km pour un montant de 1,3 M €
- Sur la commune de l' Entre Deux : Restructuration et modernisation des réseaux dans 2 voies représentant un linéaire de 0,2 Km pour un montant de 25 000 €
- Sur Saint-Philippe : Restructuration et modernisation des réseaux dans 4 voies représentant un linéaire de 0,4
 Km pour un montant de 163 000 €.

Reçu en préfecture le 11/12/2019



Investissement assainissement des eaux usées

Le montant des travaux réalisés et réceptionnés en 2018 s'élève à 2,2 M€ et concerne la réhabilitation de la station d'épuration de l'Entre-Deux et l'extension (4 km) des réseaux sur le Tampon (1,5 km), et Saint-Joseph (2,5 km).

Concernant le Syndicat des Hirondelles, aucun travaux n'ont été réceptionnés en 2018.

L'ensemble de ces investissements a nécessité une recherche accrue de financement.

Le nouvel agent de la direction en charge de la gestion des recettes a pu ainsi dès la première année déposer et obtenir des subventionnements de crédits européens gérés par l'État tels que le FEI ou la DETR.

Le service a permis à la collectivité de s'inscrire dans la recherche de nouveaux dispositifs comme leviers d'action et de soutien au plan pluriannuel d'investissement et d'établir des dossiers, relatifs aux dégâts des événements climatiques cités en instruction, de CATNAT pour l'assurance puis de FSOM auprès des services de l'État.

Sur l'année 2018, le service a travaillé sur 18 dossiers de financement.

ID: 974-219740123-20191125-DCM20191125_34-DE

L'Environnement et le Cadre de Vie

En tant qu'EPCI1 compétent en matière de collecte et de traitement des déchets, la CASUD se soumet à la Loi Barnier qui vise à renforcer la protection de l'environnement et doit de ce fait élaborer annuellement le rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés. Ce rapport 2018 est établi conformément aux dispositions du décret n° 2000-404 du 11 mai 2000.

908 nouvelles dotations en bacs verts

938 nouvelles dotations en bacs jaunes

1 508 foyers ont été dotés d'un kit de compostage

30 148 tonnes d'ordures ménagères résiduelles

4 703 tonnes d'emballage ménagers recyclables

21 424 tonnes de déchets végétaux

9 746 tonnes d'encombrants

960 appareils éléctroménagers

1 978,26 tonnes de verres

1854 VHU

La pré-collecte des déchets ménagers

La pré-collecte des déchets ménagers est assurée via la distribution de :

- Bacs roulants à couvercle vert et jaune à l'ensemble de la population
- Bio-composteurs individuels.

La collecte des déchets ménagers

La CASUD se charge de la collecte des 4 flux de déchets suivants :

- Les ordures ménagères résiduelles en contenant
- Les emballages ménagers recyclables en contenant
- Les déchets végétaux en vrac
- Les encombrants en vrac.

REPRÉSENTATION DE LA PART DE CHAQUE FLUX DE DÉCHET PRODUIT EN 2018 PAR LA CASUD

43% Ordures ménagères résiduelles
31% Déchets verts
14% Encombrants
7% Emballages ménagers recyclables
3% Verres
3% Décheteries

Le traitement des déchets

De par son contexte insulaire, la Réunion exporte beaucoup de déchets vers la zone Océan Indien (les non dangereux tels que les déchets métalliques) ou vers la France métropolitaine (pour les déchets dangereux tels que batteries ou piles usagées).

Reçu en préfecture le 11/12/2019

Affiché le

ID: 974-219740123-20191125-DCM20191125_34-DE

la sensibilisation et l'éducation à l'environnement

Le Programme Local de Prévention des Déchets (PLP)

La CASUD a contractualisé avec l'ADEME en 2011, afin de mettre en oeuvre son Programme Local de Prévention des Déchets. Ce programme s'est déroulé sur 5 années et visait à réduire de 7 % les quantités de déchets produites sur le territoire intercommunal, soit une baisse de 2 500 tonnes ou 41 kg /hab/an.

En fonction des gisements prioritaires choisis, les actions du PLP sont regroupées en 8 grands axes stratégiques composés de 17 actions concourant à l'objectif global de diminution de 7 % des Ordures Ménagères Assimilées :

- Matières organiques
- Imprimés Non Sollicités
- Exemplarité de la CASUD
- Achats moins générateurs de déchets
- Couches lavables
- Réparation/ Réemploi
- Prévention qualitative
- Actions globales et transversales

22 établissements scolaires dotés d'un bio-composteur

10 lombricomposteurs à disposition des établissements scolaires et associations

1 508 composteurs distribués

465 personnes sensibilisées lors des Florilèges

2 établiisements scolaires ont mis en place des actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire

400 personnes sensiblisés sur la prévention des déchets

3 jardins collectifs dotés de composteurs collectifs

1 505 élèves sensibilisés sur le tri sélectif et la prévention des déchets



| Les actions d'éducation à l'environnement |

- Les événementiels (Miel Vert, fête du Choca, Florilèges et Safran en fête)
- La Semaine Européenne du Développement Durable (concours de collecte de piles usagées et bouchons plastiques
- La Semaine Européenne de Réduction des Déchets (remise de récompenses aux écoles lauréates du concours)
- Un concours de collecte de piles usagées et de collecte de bouchons plastiques a été organisé dans les écoles primaires des communes membres de la CASUD.
- Une sensibilisation à la Prévention des déchets a été programmée pour les enfants dans deux écoles au Tampon
- Une sensibilisation à la prévention des déchets auprès des forains et du public pour « un marché sans sachet » a été réalisé.

3 195

personnes sensibilisées par les animateurs éco-citoyen de la CASUD





Reçu en préfecture le 11/12/2019

Affiché le



La lutte contre l'errance animale

La CASUD met en oeuvre la compétence en matière de lutte contre l'errance animale sur les 4 communes membres de son territoire : l'Entre-Deux, Saint-Joseph, Saint-Philippe et Le Tampon. Dans ce cadre, elle assure via des marchés de prestations de services :

- · La gestion de la fourrière animale
- · La gestion du refuge animalier
- La stérilisation et d'identification des animaux domestiques

Le bilan d'activité relatif à la gestion de la fourrière animale

BILAN DES CAPTURES ET RAMASSAGE EN 2018

Total des captures (sur appel, préventives, par cage piége) et astreinte 1 031
Total des ramassages de cadavres 518

1 885 animaux pris en charge à la fourrière animale

1 152 animaux euthnasiés

649 animaux adoptés

|Le bilan d'activité relatif à la gestion du refuge animalier|

La gestion de ce refuge a été confiée à la SPA Réunion. Le refuge animalier accomplit les missions suivantes :

- L'hébergement et le gardiennage des animaux à adopter;
- Le soin et le nourrissage de ces animaux;
- L'adoption des animaux.

|Le bilan d'activité relatif à la campagne de stérilisation et d'identification des chiens et chats |

BILAN DES STÉRILISATIONS ET IDENTIFICATIONS EN 2018 Nombre de stérilisations 2 571 Nombre d'identifications 2 314





ID: 974-219740123-20191125-DCM20191125_34-DE

Reçu en préfecture le 11/12/2019

Affiché le



Les indicateurs

| Les modalités d'exploitation du service |

Les prestations liées à la pré-collecte, la collecte et au traitement des déchets ménagers sont exécutées via la passation de marchés publics de service. Les prestations réalisées en régie sont pour les principales :

- la lutte contre les dépôts sauvages;
- le nettoyage des bornes d'apport volontaire pour le verre;
- la gestion des déchetteries.



financiers

Le montant annuel des dépenses de collecte et d'élimination des déchets comprend l'ensemble des dépenses directes de fonctionnement relatives aux marchés.

Les dépenses de personnels directement affectés à l'élimination des déchets (collecte et traitement) ainsi que les charges fonctionnelles (frais de structure, amortissements, entretien des bâtiments ...) ne sont pas prises en compte.

DÉPENSE DIRECTES (PRINCIPAUX MARCHÉS) AFFECTÉES AU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS DE LA CASUD EN 2018

51,48% Collecte forfaitaire des déchets ménagers

38,36% Participation au Syndicat Mixte de Traitement des Déchets (ILEVA)

- 2,03% Collecte des caissons décheteries
- 2,05% Acquisition et maintenance des bacs roulants
- 1,43% Collecte en prestations occasionneles DEEE
- 1,09% Collecte des BAV et valorisation
- 1,93% Collecte en prestations occasionnelles (dépôts sauvages, fêtes)
- 0,86% Acquisition bio-composteur
- 0,68% Collecte de VHU et valorisation
- 0,03% Collecte des caissons services techniques de Saint-Philippe

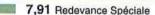


Ces recettes de fonctionnement ont deux origines :

- La fiscalité des ménages via la taxe d'enlèvement des ordures ménagères résiduelles (TEOM);
- Les éco-organismes tels qu' Eco-emballages, Eco-systèmes, ou encore Eco Folio;
- La Redevance Spéciale.

RECETTES PRICIPALES LIÉES AU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS DE LA CASUD EN 2018

90% Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères



- 0,53% Éco-emballage
- 0,45% OCAD3E (Éco-organisme de la filière DEEE)
- 0,35% Éco-Folio (Éco-organisme de la filière papiers)





Rapport d'Activités 2018 - L'Environnement et le Cadre de Vie

La compétence transport consiste à organiser, gérer et à contrôler les services de lignes de transports urbains de personnes en lignes régulières, de transports scolaires (primaires, collèges et lycées) et de transports périscolaires. La compétence transport inclut également l'installation et l'entretien du mobilier urbain lié aux transports urbains (abribus, stations d'attente, poteaux d'arrêt sur le territoire des communes membres).

Le Syndicat Mixte des Transports de la Réunion

2018 a vu la poursuite du partenariat entre la CASUD, les Autorités Organisatrices de Mobilités (A.O.M.) de l'île et le syndicat mixte des transports de La Réunion.

Le SMTR, traite de thèmes transversaux tels que la communication, la sécurité, l'enquête «ménage et déplacement», missions devant assurer une complémentarité et une promotion des transports au bénéfice des usagers. Conformément aux statuts du SMTR, la participation financière de la CASUD s'élève pour 2018 à 140 000 €.

Le SMTR a organisé la semaine de la mobilité qui s'est déroulé du 16 au 21 septembre 2018.

| Carte Réunipass |

Le Conseil Régional de la Réunion et le SMTR ont pris acte de la volonté du Conseil Départemental de la Réunion d'étendre à l'ensemble des réseaux de transport en commun de l'île l'accès à la gratuité pour les personnes de 65 ans et plus ainsi que pour les personnes dont le taux de handicap est supérieur à 50 % (PA/PH). Un avenant à la convention initiale a été proposé, en vue d'introduire ces titres interopérables gratuits dans la grille tarifaire REUNI'PASS. Le dispositif a été reconduit en 2018.

| Nouvelle billetique UBI |

Suite à l'abandon du projet STIR, la CASUD à fait le choix d'acquérir la solution UBI qui sera déployée à compter d'avril 2019.

C'est un nouveau mode de gestion des titres de transport qui se présentera sous plusieurs formes pour le réseau CARSUD:

- · La mise en place de cartes sans contact
- La distribution de nouveaux supports dans les bus (tickets thermiques)
- La mise en place de nouveaux valideurs dans les bus.

Les avantages de la billettique pour la CASUD

Avec la mise en place de la billettique MyPass, la CASUD poursuit 3 objectifs majeurs :

- Mieux connaître l'utilisation du réseau à des fins d'analyse et d'aide à la décision
- Augmenter l'attractivité du réseau CARSUD en offrant plus de services à ses clients, notamment de l'information temps réel
- Optimaliser la chaîne des recettes et les canaux de vente.

Les + de la billettique pour les usagers du réseau

- + pratique : tous les abonnements et les tickets du réseau peuvent être chargés sur un seul support (la carte MyPass). Un réseau de vente étoffé
- + sûre : délivrée pour 4 ans, la carte sans contact peut en cas de perte ou de vol, être bloquée sur simple demande
- + performante : grâce aux données anonymes récupérées (fréquentation de la ligne par horaires ...), CARSUD pourra adapter son offre de transport au plus près des attentes du plus grand nombre de ses clients.

Direction des transports

|Le service civique|

C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap.

Accessible sans condition de diplôme, le Service Civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger.

1 volontaire = 1 seule et unique mission

En 2018, le réseau CARSUD a accueilli des jeunes volontaires (15 par vague), afin d'effectuer une mission de 8 mois.

Il s'agit d'une mission placée sous la thématique de la solidarité.

Les jeunes volontaires sont engagés comme «Ambassadeurs du transport».

11 505 personnes aidées

64 accompagnateurs scolaires

69 jeunes volontaires

Les véhicules du réseau CARSUD

La CASUD a créé un nouveau service de navette centre-ville sur la Commune du Tampon, nommé «Floribus». Un véritable succès avec prés de 15 000 voyageurs transportés par mois.

Les caractéristiques de ce nouveau service sont les suivantes :

- 2 boucles respectivement de 14,34 km, et 15,26 km chacune
- 3 véhicules d'une capacité de 9 places affectés à chacune des boucles et un véhicule de réserve pour chaque boucle
- Une fréquence moyenne de 20 minutes par boucle
- Sois un kilométrage commercial annuel de 327 020 km.

Ce nouveau service a démarré le 19 décembre 2017.

Les autres communes auront aussi leur navette centre ville en 2019 :

- Geckobus pour la ville de St-Joseph
- Géranium pour la ville de l'Entre-Deux
- · Magma Bus pour la ville de St-Philippe
- Floriana pour la Plaine des Cafres.



Le réseau urbain, scolaire et périscolaire l





43 lignes de bus urbaine

63 véhicules affectés en urbain

3 681 324 km effectués en urbain

1 136 435 voyageurs transportés

128 véhicules affectés en scolaire

7 544 élèves transportés

2 380 sorties périscolaire

1 272 289 km effectués en scolaire

Envoyé en préfecture le 11/12/2019 Reçu en préfecture le 11/12/2019

Affiché le

ID: 974-219740123-20191125-DCM20191125_34-DE

| Les missions |

Conseil auprès des services et préparation, suivi et validation administrative et juridique des procédures de marchés publics et des autres contrats de la commande publique 55 consultation lancés

45 marchés notifiés

38 400 000€ HT en marché notifiés

515 avenants conclus

45 ordres de service traités et notifiés

30 déclarations de sous-traitance instruites

Gestion administrative de l'exécution des marchés (instruction des Ordres de Service, avenants, déclarations de sous-traitance, exemplaires uniques, etc.)

ID: 974-219740123-20191125-DCM20191125_34-DE

La Direction des Moyens Techniques se caractérise par le fait d'apporter soutiens logistique à l'ensemble des autres services (qui eux, sont des services spécialisés) en leur fournissant les outils matériels de leurs missions de terrains. Il y a donc une transversalité des missions inter-services. Pour ce faire, cette direction compte un responsable et 5 services emmenés à interagir avec tous les autres services : Parc automobiles, (†gestionnaire parc auto et 1 agent a mi-temps pour le suivi géolocalisation du parc), une équipe entretien bâtiment et travaux divers (1 chef d'équipeset 3 agents techniques), une équipe agents d'entretien (1 chef d'équipe, 1 permanent et deux contractuels pour le Tampon, les autres sites étant gérés par les responsables de pôles), une équipe fourniture courantes administratives, vêtements de travail, EPI, mobiliers de bureau (2 agents) et une équipe de veilleurs de nuit (2 agents).

Le rôle du responsable de cette direction étant de mener la réflexion sur la conception des divers marchés utiles à ses services afin de leur transmettre les outils administratifs et juridiques pour accomplir leurs missions vis à vis des autres services de la CASUD, qui à leur tour sont opérationnels en mission de service public.

Les investisements

La ressourcerie de la Plaine des Cafres

Soutien et aide à la ressourcerie dans le cadre de la définition, élaboration du cahier des charges, montage et rédaction des dossiers, suivi et assistance aux membres de la CAO, rédaction et préparation de la délibération en conseil communautaire, passage de relai pour notification puis suivi_des prestations pour l'acquisition de 5 véhicule stype poids lourd 26 tonnes : 4 unités spécifiques pour la collecte des véhicules hors d'usage et déchets végétaux et une unité pour les bornes à verres (coût global 1,3 Million d'€) et deux véhicules types utilitaires pour le ramassage des équipements électriques et électroniques hors d'usage dans l'objectif de leur revalorisation (fourgon cellule) et un, concernant la collecte des déchets aux abords des bornes à verre (belle plateau ridelles)



Le renouvellement du parc automobile

Dans le cadre du PPI

Petite SUV urbain (Captur / DEA/SPANC et DMT), un monospace 7 places (Direction transport) un fourgon tôle (DECV/Animation) et pour respecter la législation relative à la transition énergétique imposant aux acteurs publiques d'acquérir certains quotas de véhicules « à faible taux d'émission de CO2 » dans leur politique de renouvellement de leur parc, une unité Hybride (thermique/électrique)

Par le biais de la cellule marché public

Dans le cadre de la réactivation d'une cellule opérationnelle régie eau : un camion 19 tonnes et un engin de chantier tout équipé.



Affiché le

ID: 974-219740123-20191125-DCM20191125_34-DE

Les fonctionnements

| Les besoins récurents |

Carburant

Mise en place d'un nouveau marché de fourniture de carburants (changement de prestataire), scindée en lot Essence sans plomb (typologie de carburant appelé à évoluer au vu des évolutions législatives générales) pour les petits véhicules de la collectivité circulant en ville (Clio, Yaris, Scooters Brigade verte, matériels de motoculture), un lot gasoil plus traditionnel (ancien parc auto et utilitaire....à prévoir à terme les engins de chantier cités ci-dessus) et un lot relatif aux petites fournitures (piles télécommandes, appoint huiles, ampoules grillées...).

Géologalisation

Continuité de l'affectation d'un système de positionnement des véhicules.

Denrées alimentaires

Formalisation juridique des achats en victuailles de la collectivité auprès d'une grande surface commerciale attitrée (évitement des saucissonnages) pour des achats inévitables et récurrents des besoins : café, thé, sucre, boisson, gobelets...pour permettre la réception des convives et du public lors des conseils communautaires, manifestations de la collectivité (inauguration, distribution de bons divers...)

Entretien automobiles

Maintenance en état de fonctionnement du parc existant, aussi bien sur les VL, que les utilitaires et tout ce qui à trait aux pneumatiques :

L'accompagnement et la protection équipementale des agents |

Les services ont des besoins récurrents concernant le personnel basé en bureaux et ou déployer sur les terrains. Cela passe par la formalisation de divers marchés de fonctionnement tel que :

- · Les vêtements de travail, EPI, fournitures administratives de bureau, mobiliers de bureau,
- Quincailleries diverses pour l'entretien des bâtiments, leur réparation, l'entretien des espaces verts, sonothèque pour les réunions diverses, peintures, cloisonnement, déménagement aménagament du mobiliers des services, logistique des cérémonies inauguratives et réceptions diverses (inauguration gare Entre Deux, potabilisation
- Produits d'entretien pour les agents d'entretien des surfaces et des bureaux, sur les 4 communes membres ainsi
 que sur les offices de tourisme depuis la délégation de cette compétence communale à l'intercommunalité. A noter que ces agents assurent aussi les services de réceptions lors des diverses réunions de la collectivité (conseil
 des maires, conseil communautaires, inauguration et cérémonies)
- Gardinnage et sécurité: équipement des deux agents (vêtements spécifiques), patrouille nocturne, prévention des bâtiment anti intrusion ou anti attroupement, appui à la direction des transports sur la gare lors des évemment tel que florilèges, gardiennage centre de tri 27eme, signalement divers anti intrusion (Poker D'as, Déchetterie avec des comportements individuels de chapardage, rôdeurs auto parc auto...)
- Mobiliers de bureau : les agents avaient une carence en équipements de bureau divers. Il convenait de combler ce retard par la mise en place d'un nouveau marché.







Envoyé en préfecture le 11/12/2019

Reçu en préfecture le 11/12/2019

Affiché le

ID : 974-219740123-20191125-DCM20191125_34-DE

Le budget de la CASUD est composé d'un budget principal et de plusieurs budgets annexes. Le compte administratif retrace l'éxécution budgétaire de l'année 2018.

Le fonctionnement

| Les | 27,2% budget transports | 6,3% budget eau | BUDGET CONSOLIDÉ CASUD | 1,7% budget assainissement collectif | 0,2% budget assainissement non collectif | 0,2% budget assainissement non collectif | SECTION FONCTIONNEMENT | Dépenses | Receitos | 61 894K€ | 79 231K€ | Report de 2017 | 10 755K€ | 11,3% budget transports | 11,3% budget eau | 2,3% budget assainissement collectif | 0,2% budget assainissement non collectif | 0,2% budget assainissement non collectif | 17 337K€ | 17 337K€

Les investissements

Les

dépenses

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses Recettes

39 689K€ 37 471K€

Report de 2018
3 457K€

RÉSULAT DE CLÔTURE 2018
2 218K€

63,9% budget eau potable

24,2% budget principal

9,3% budget assainissement collectif

2,6% budget transports de personnes

0,03% budget assainissement non collectif

23,75% budget principal

8% budget assainissement collectif

6,5% budget transports

0,05% budget assainissement non collectif

Envoyé en préfecture le 11/12/2019 Reçu en préfecture le 11/12/2019

ID: 974-219740123-20191125-DCM20191125_34-DE

La Direction des Ressources Humaines se compose de 8 agents.

missions

Les contrats PEC (Parcours Emploi Compétences)

- En moyenne: 80 contrats par an
- Fin de période 2018 : 73 contrats
- Pour 2019: 1 ère vague de 63 contrats (ATS).

Les contrats civiques

100 jeunes par an.

Les formations

170 demandes.

La gestion de la paie et de la carrière

- 14 agents en accidents de travail (dont 2 pour Accident de trajet)
- 47 jours d'absence en movenne
- 255 agents en arrêt maladie (durée: 1 à 178 jours)
- 11 agents présentant un diagnostic médical ou pathologique nécessitant un suivi spécifique.

La prévention

Accompagnement/assistance et conseil à l'autorité et aux agents 2018 : 4 sessions de SST, 2 sessions de PSC1, 6 sessions de prévention.

L'Informatique et les Tec D. 974-219740123-20191125-DCM20191125_34-DE l'Information et de la Communication

La direction informatique et TIC à 4 missions :

- Le système d'information : Progiciels Services Sauvegardes
- Le parc informatique :150 ordinateurs 30 imprimantes 10 copieurs répartis sur études spatiales et observatoire
- Accès internet pour les écoles : 73 écoles réparties sur le territoire de la CASUD
- Télécommunication : Téléphonie fixe Mobile Interconnexion Accès Internet
- Dématérialisation : Parapheur et signature éléctronique

Le bilan

- Mise à niveau RH, finances, mails
- Aménagement de nouveaux bureaux (Chatoire, Entre-Deux)
- Gestion du parc et du SI Mission principale et continue
- Parapheur Mise en place du parapheur éléctronique
- Internet des écoles Nouveau marché et améliorations des débits
- Géolocalisation de la flotte de véhicules de la CASUD

Les perspectives

- Dématérialisation
- Sécurisation du Système d'Information
- Amélioration des accès Télécoms (Internet)
- Parapheur et signature électronique
- Acquisition d'une infrastructure de secours en cas d'avarie du système d'information principale
- Mise en service d'un accès Internet de meilleur qualité (en particulier pour les sites du siège et de l'environnement) via l'utilisation de la Fibre Optique (nouveau marché de

